



Planification des acquisitions avant la fin de l'année financière 2013-2014

Québec, le 11 novembre 2013 - La fin de l'année financière constitue pour la Direction générale des acquisitions (DGACQ) une période de pointe en ce qui concerne les demandes d'acquisition en provenance des ministères et organismes.

Par souci de toujours vous offrir des services de qualité, la DGACQ sollicite votre collaboration pour que vos demandes d'acquisition (DA) nous parviennent :

- au plus tard le **6 décembre 2013** pour les dossiers d'acquisition de biens ou de services de complexité supérieure;
- au plus tard le **17 janvier 2014** pour les acquisitions de nature régulière.

Nous ferons tout ce qu'il est possible de faire afin que les demandes acheminées à cette date soient traitées avant le 31 mars 2014. Toutefois, malgré notre bonne volonté, la livraison des biens et services est toujours en fonction des délais des fournisseurs et prestataires de services.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la Direction générale des acquisitions au 418 643-5438 ou au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Nous vous assurons de l'entière collaboration de la DGACQ dans l'atteinte de vos objectifs.

Source : Direction générale des acquisitions